

DIC938R Neuroinformatique

Plan de cours

Responsable(s) du cours

Coordination :

LEFEBVRE, Joël
PK-4840
lefebvre.joel@uqam.ca

Enseignement :

LEFEBVRE, Joël
PK-4840
lefebvre.joel@uqam.ca
<https://linum-lab.ca/>
Groupes : 010

Description officielle

Objectifs

L'objectif est d'offrir aux étudiants des cours à contenus variables et variés sur des sujets très actuels dans le domaine de l'informatique cognitive. Chaque fois d'un cours est offert, le contenu est nouveau et proposé par un professeur à partir de son domaine de recherche. Ce cours peut être offert sur un thème pour une durée de 45 heures ou sur deux ou trois thèmes en fractionnant différemment le temps.

Préalables académiques

[DIC9150 - Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive](#)

Programmes associés à ce cours

[Doctorat en informatique cognitive](#)

Description du cours DIC938R

Ce cours vise à introduire les notions théoriques et pratiques en neuroinformatique. Cette discipline concerne à la fois le traitement et l'analyse des données acquises sur le système nerveux et le cerveau, ainsi que la modélisation de la perception, des fonctions cérébrales, des processus cognitifs, etc. Un des buts de la neuroinformatique est de comprendre le fonctionnement du cerveau et de développer des applications informatiques inspirées de celui-ci. Plusieurs domaines de recherche sont concernés, tels que la neuro-imagerie, la modélisation des réseaux neuronaux, la simulation de l'activité cérébrale, l'analyse des signaux cérébraux, etc. Ce cours explore comment les outils de l'informatique, de la modélisation et de l'intelligence artificielle permettent de mieux comprendre le cerveau humain, de la cellule nerveuse jusqu'aux réseaux cognitifs. Une approche interdisciplinaire et pratique est privilégiée, combinant des notions de neurosciences, d'imagerie, de modélisation et d'informatique.

Place du cours dans le programme

Ce cours fait partie du « Bloc 3 : Cours de spécialisation » du programme de doctorat en informatique cognitive. Il s'adresse aux personnes intéressées par les applications de l'informatique aux neurosciences et à la modélisation du cerveau.

Préalables au cours

En plus des préalables académiques présentés pour le cours DIC938X, ce cours suppose des connaissances de base en programmation (idéalement en Python), en mathématiques et en neurosciences.

Objectifs du cours

À l'issue de ce cours, les étudiant.e.s devraient maîtriser les compétences suivantes :

1. **Compréhension des fondements de la neuroinformatique** : Acquisition d'une connaissance générale des principales théories, méthodes, techniques et outils utilisés en neuroinformatique.
2. **Compétences en programmation et en environnements de travail scientifique** : Utilisation de langages et d'environnements de programmation (notamment Python et les notebooks interactifs) pour l'analyse de données et le développement de workflows simples.
3. **Analyse critique de la littérature scientifique** : Recherche, lecture et analyse critique d'articles scientifiques pertinents dans le domaine de la neuroinformatique.
4. **Mise en œuvre de workflows computationnels reproductibles** : Conception et implémentation de pipelines de traitement de données simples, en s'appuyant sur des outils existants et des systèmes de gestion de workflows.
5. **Utilisation d'outils de modélisation et de simulation** : Application d'outils de simulation et de modélisation pour explorer, tester et évaluer des hypothèses en neuroinformatique.
6. **Conception de projets de recherche en neuroinformatique** : Élaboration de propositions de recherche intégrant des expériences en neurosciences et des approches neuroinformatiques adaptées à un projet doctoral.

Contenu du cours

Ce cours couvre un large éventail de sujets en neuroinformatique, et le contenu peut varier en fonction des intérêts des étudiant.e.s et des avancées récentes dans le domaine. En termes généraux, les sujets suivants seront abordés : traitement de l'information dans le cerveau et le système nerveux, méthodes avancées de traitement des signaux pour

l'analyse du cerveau, modélisation de la connexité, de la perception, des sensations et de la cognition, outils informatiques et bases de données pour la neuroinformatique, applications des méthodes neuroinformatiques pour comprendre et traiter des pathologies cérébrales, systèmes d'information inspirés par le cerveau, etc. D'autres sujets pourront être abordés selon le temps disponible et les intérêts des étudiant.e.s.

Formules pédagogiques

- **Modalité d'enseignement** : Le cours sera enseigné en présentiel, à raison d'une séance de 3h par semaine.
- **Formule pédagogique** : Les séances comprendront des exposés magistraux, des démonstrations pratiques, des discussions en groupe d'articles scientifiques, etc.
- **Moodle** : Site web officiel du cours, il contient le matériel pédagogique (diapositives, énoncés des travaux, etc.) et servira pour les évaluations en ligne (ex. remise des devoirs).
- **Microsoft Teams** : Une équipe Microsoft Teams accompagne le cours. Les étudiant.e.s doivent consulter régulièrement cet outil, moyen officiel de communication entre le professeur et le groupe-cours. Les annonces et mises à jour seront publiées dans le canal **Général** sur Teams.
- **Communication** : Pour les questions d'ordre général, utilisez le canal **Général** sur Teams et attendez quelques heures avant de relancer. Pour des questions plus spécifiques, personnelles ou pour relancer, contactez le professeur par courriel en ajoutant le libellé [DIC938R] dans le sujet de votre courriel.
- **Réponses** : Aucune réponse n'est garantie pour les messages envoyés en dehors des heures de bureau (9h-17h, du lundi au vendredi) et pendant les périodes de congé.
- **Remises** : seules les remises faites via Moodle seront corrigées. Aucune remise de travail par courriel ou sur Teams n'est acceptée.

Modalités d'évaluation

Outils d'évaluation.

- Fiches de lecture (5%)
- Présentation d'articles scientifiques (10%)
- 1 examen (25%)
- 3 travaux pratiques
 - TP1 : Analyse de données de neuro-imagerie (10%)
 - TP2 : Modélisation de réseaux neuronaux (10%)
 - TP3 : Pipeline de traitement reproduitble (10%)
- 1 projet (30%)

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
TP1	10%	Semaine 5
TP2	10%	Semaine 8
Examen intra	25%	Semaine 9
TP3	10%	Semaine 13
Projet	30%	Semaine 16
Fiches de lecture	5%	Tout au long du cours
Présentation d'articles scientifiques	10%	Tout au long du cours

Voir le calendrier sur Moodle pour les dates précises. Les normes de présentation et les critères de correction seront détaillés dans les énoncés des travaux.

Consignes concernant l'utilisation des outils d'intelligence artificielle (IA) dans le cadre de ce cours. Dans ce cours, vous pourrez utiliser si vous le souhaitez les outils d'IA générative, tels que ChatGPT, lors de certaines évaluations (formatives ou non). Par contre, votre utilisation est restreinte à une utilisation dans la conception de vos travaux. Ainsi, pour idéer, organiser ou planifier, il n'y a pas d'enjeux à les utiliser. Cela étant dit, l'apprentissage de l'utilisation de ces outils d'IA générative est une compétence émergente qu'il vous faut développer. Les bibliothèques offrent des [formations](#) en ce sens.

Toute utilisation de ces technologies doit être documentée de manière détaillée dans les travaux remis. Vous devez indiquer précisément comment et à quelles fins vous avez utilisé ces outils, en incluant les entrées (*input*) et les sorties (*output*) des systèmes d'intelligence artificielle qui ont été utilisés pour l'élaboration de votre travail. Utiliser les technologies d'intelligence artificielle sans une telle documentation constitue une infraction académique.

Aucun enregistrement de la voix ou de l'image du personnel enseignant n'est permis sans leur permission préalable.

Mise en garde – cela étant dit, il est de votre devoir de demeurer intègre tant intellectuellement qu'académiquement. Pour ce faire, n'oubliez pas qu'utiliser ces outils demande du temps et des efforts ; qu'il vous faut constamment douter des résultats, étant donné les erreurs et les imprécisions ; et qu'au final, ce sont vos apprentissages que je veux évaluer, et non ceux de l'IA. De plus, vous devez valider **toutes** les références fournies et mobilisées afin de vous prémunir contre une infraction de nature académique, telle que présentée dans le [Règlement no 18](#).

Critères de correction. Modalité des examens

- Les examens se dérouleront en classe pour une durée de 3h.
- Les fautes de français ne seront pas corrigées dans les examens, mais vos phrases doivent être compréhensibles.
- **Aucune consultation entre étudiant.e.s n'est permise.**

Modalité des travaux pratiques

- Les remises des travaux pratiques se font électroniquement sur Moodle (les détails techniques seront donnés en classe).
- Plusieurs remises peuvent être faites, seule la plus récente sera considérée.
- **Retards** : 10% de la note sera retranché par jour de retard. Après 5 jours de retard, aucune remise ne sera acceptée.
- **Qualité du français** : La note des travaux pratiques sera réduite de 1% par faute, pour un maximum de 10 % par travail.

Barème de notation. L'étudiant.e doit obtenir :

- Une note cumulative et pondérée aux examens supérieure ou égale à 50% ; **ET**
- Une moyenne générale pondérée (travaux et examen) supérieure ou égale à 60%.

Si ces seuils ne sont pas atteints, la mention échec sera automatiquement attribuée au cours.

La note finale (en lettre, A+, A, etc.) pour le trimestre sera attribuée en fonction de l'atteinte des objectifs spécifiques à travers les évaluations. La distribution des résultats dans le groupe pourrait aussi être utilisée. Aucune autre opportunité (travail supplémentaire, etc.) d'augmenter le nombre de points ne sera accordée.

Communication des résultats. Les résultats des évaluations seront communiqués via Moodle, et ils seront également affichés dans votre portail étudiant. Les personnes étudiantes sont encouragées à vérifier régulièrement leurs résultats et à signaler toute erreur ou omission.

Suivant la fin de la correction des travaux papier (ex. examens), un message Teams sera envoyé afin d'indiquer que les travaux pourront être consultés par les personnes étudiantes à la fin de la séance de cours suivante. Les travaux seront ensuite conservés par le professeur et pourront être consultés sur rendez-vous avec le professeur durant les heures de bureau.

Le professeur s'engage à corriger et à retourner les travaux dans un délai maximal de trois (3) semaines suivant la date de remise ou avant la date de remise du travail suivant (si applicable et selon le cas le plus tôt). En cas de délai plus long, les personnes étudiantes en seront informées.

Pour toute question ou préoccupation concernant les résultats, les personnes étudiantes doivent contacter le professeur par courriel en ajoutant le libellé [DIC938R] dans le sujet de leur courriel.

Matériel requis

Le langage de programmation Python sera utilisé pour ce cours, et les démonstrations seront sous forme de Jupyter notebooks. Les pipelines de traitement seront réalisés avec Nextflow. D'autres logiciels et outils pourront être utilisés selon les besoins et seront précisés en classe.

Les étudiant.e.s devront disposer d'un ordinateur personnel sur lequel seront effectués les démonstrations, les devoirs, et les autres tâches de programmation.

Calendrier du cours

- **Cours 1 (S1/12 jan)** : Introduction à la neuroinformatique
- **Cours 2 (S2/19 jan)** : Neuroimagerie
- **Cours 3 (S3/26 jan)** : Cartographie cérébrale
- **Cours 4 (S4/2 fév)** : Connectome
- **Cours 5 (S5/9 fév)** : Neuroinformatique & sciences ouvertes
- **Cours 6 (S6/16 fév)** : Neuroinformatique & IA
- **Cours 7 (S7/23 fév)** : Applications - Neurosciences cognitives
- **Congé (S8/2 mar, semaine de relâche)**
- **Cours 8 (S9/9 mar)** : Examen intra
- **Cours 9 (S10/16 mar)** : Modélisation à l'échelle d'un neurone
- **Cours 10 (S11/23 mar)** : Modélisation à l'échelle d'un réseau neuronal
- **Cours 11 (S12/30 mar)** : Modélisation à l'échelle du cerveau
- **Congé (S13/6 avr, lundi de Pâques)**
- **Cours 12 (S14/13 avr)** : Application - Informatique neuromorphique

- **Cours 13 (S15/20 avr)** : Application - Interfaces cerveau-machine
- **Cours 14 (S16/27 avr)** : Présentations des projets

Note : Une version plus détaillée du calendrier, incluant les lectures obligatoires et autres tâches à réaliser, sera mise à jour sur le site Moodle du cours.

Engagement et Responsabilités

Par leur présence et leur participation en classe au moment convenu par la personne enseignante, les étudiantes et les étudiants deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, elles et ils assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des étudiantes et étudiants du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire. La [Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants](#) peut être consultée en ligne.

Médiagraphie

Obligatoires

- Notes de cours sur le site Moodle

Références recommandées

Note : Plusieurs de ces livres sont disponibles à la bibliothèque de l'UQAM. Les liens vers le catalogue de la bibliothèque sont indiqués entre parenthèses. Également, il s'agit d'une liste incomplète, des références supplémentaires (livres, articles, ressources en ligne, etc) seront partagées sur le site Moodle du cours.

- Bright, P. (2012). **Neuroimaging : Cognitive and Clinical Neuroscience**. *InTech*. ([Biblio](#)).
- Dell'Acqua, F., Descoteaux, M., Leemans, A. (2025). **Handbook of Diffusion MR Tractography**. Academic Press. <https://doi.org/10.1016/C2018-0-02520-7>
- Jaeger, D., & Jung, R. (2015). **Encyclopedia of computational neuroscience**. *SpringerReference*. ([Biblio](#)).
- Jagarao, V. (2009). **Neuroinformatics for neuropsychology**. In *Springer eBooks*. Springer-Verlag. ([Biblio](#)).
- Kaiser, M. (2020). **Changing connectomes : evolution, development, and dynamics in network neuroscience**. *The MIT Press*. ([Biblio](#)).
- Kasabov, N. (2014). **Springer Handbook of Bio-/Neuroinformatics**. *Springer Berlin Heidelberg*. ([Biblio](#)).
- Sanja Josef Golubic. (2019). **Neuroimaging - Structure, Function and Mind**. In *DOAB Directory of Open Access Books*. *InTech*. ([Biblio](#)).
- Schroder, H., Moser, N., & Huggenberger, S. (2020). **Neuroanatomy of the mouse : an introduction**. *Springer*. ([Biblio](#)).
- Whelan, R., & Lemaître, Hervé. (2025). **Methods for Analyzing Large Neuroimaging Datasets (1st ed. 2025)**. *Springer US : Imprint : Humana*. ([Biblio](#)).

Information sur les Services à la vie étudiante

Services. Les services à la vie étudiante accompagnent les étudiantes et les étudiants dans la réussite de leur parcours universitaire.

Ensemble des services offerts

Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux

Politiques associées à votre réussites

Bureau. Bureau des services-conseils (**soutien psychologique, bien-être aux études, information scolaire et insertion professionnelle, orientation, emploi**) : pour prendre rendez-vous, communiquez au 514 987-3185 ou par courriel à services-conseil@uqam.ca

Aide financière. Bureau de l'aide financière : pour prendre rendez-vous, écrivez à aide-financiere@uqam.ca

Bourses d'études. Concernant les **bourses**, pensez à consulter Le Répertoire institutionnel des bourses d'études (RIBÉ) et écrivez à bourse@uqam.ca pour toute question.

Informations générales. Consultez les informations et l'ensemble des coordonnées et services offerts par les Services à la vie étudiante à l'adresse suivante : vie-etudiante@uqam.ca.

Politique d'absence aux examens

Reprise d'examen. L'autorisation de reprendre un examen en cas d'absence est de **caractère exceptionnel**. Pour obtenir un tel privilège, l'étudiant.e doit avoir des motifs sérieux et bien justifiés.

Conflits d'horaire. Il est de la responsabilité de l'étudiant.e de ne pas s'inscrire à des cours qui sont en conflit d'horaire, tant en ce qui concerne les séances de cours ou d'exercices que les examens. **De tels conflits d'horaire ne constituent pas un motif justifiant une demande d'examen de reprise.**

Procédure. L'étudiant.e absent.e lors d'un examen doit, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date de l'examen, présenter une demande de reprise en utilisant le formulaire prévu, disponible sur <https://info.uqam.ca/repriseexamen/>.

Pièces justificatives. Dans le cas d'une absence de moins de cinq (5) jours pour raison médicale, l'étudiant.e doit joindre une déclaration sur l'honneur. Lors d'une absence de cinq (5) jours et plus, un billet médical est exigé. Les dates d'invalidité doivent être clairement indiquées sur le billet original. L'authenticité du billet pourrait être vérifiée.

Dans le cas d'une absence pour une raison non médicale, l'étudiant.e doit fournir les documents originaux expliquant et justifiant l'absence à l'examen ; par exemple, lettre de la Cour en cas de participation à un jury, copie du certificat de décès en cas de décès d'un proche, etc. Toute demande incomplète sera refusée. Si la direction du programme d'études de l'étudiant.e constate qu'un.e étudiant.e a un comportement récurrent d'absence aux examens, l'étudiant.e peut se voir refuser une reprise d'examen.

Pour plus d'informations. Consulter la page <https://info.uqam.ca/repriseexamen/>.

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique. (extraits)

Lien vers la page originale de ce contenu

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement. (R18, art. 2.1, définition d'une infraction)

Liste non limitative des infractions mentionnées dans le R18 :

- la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité (art. 2.2 a) ;
- le plagiat : l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui ou de la production d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence (art. 2.2 b) ;
- le recyclage/la réutilisation de travaux : le dépôt d'un travail aux fins d'évaluation alors que ce travail constitue en tout ou en partie un travail qui a déjà été soumis par la personne étudiante, aux fins d'évaluation académique à l'UQAM ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de la personne enseignante à qui ce travail est soumis (art. 2.2 c) ;
- la possession ou l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen (art. 2.2 d) ;
- la possession ou l'utilisation de tout document ou matériel non autorisé préalablement, pendant un examen ou lors de la réalisation de travaux, incluant le recours aux outils informatiques ou moyens technologiques (art. 2.2 e) ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen ou de tout autre matériel provenant d'une autre personne (art. 2.2 f) ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle (art. 2.2 g), ce qui inclut l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle ;
- l'obtention d'une évaluation non méritée notamment par corruption, chantage, intimidation ou toute forme de harcèlement ou la tentative d'obtenir une telle évaluation (art. 2.2 h) ;
- la falsification d'un document ou la création d'un faux document, notamment d'un document transmis à l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances (art. 2.2 i) ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire- création, un rapport de stage ou un rapport de recherche (art. 2.2 j).

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées aux articles 3 et 5 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Pour éviter de vous exposer à des sanctions :

1. Consultez le site r18.uqam.ca pour plus d'information sur l'intégrité académique et le R18 ;
2. Développez les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction des travaux via l'outil **Infosphère** et les [formations offertes par le Service des bibliothèques](#)

Politique no 2

Le droit à la liberté académique universitaire est le droit de toute personne d'exercer librement et sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, telle la censure institutionnelle, une activité par laquelle elle contribue à l'accomplissement de la mission de l'Université.

Ce droit comprend la liberté :

- (a) d'enseignement et de discussion ;
- (b) de recherche, de création et de publication ;
- (c) d'exprimer son opinion sur la société et sur une institution, y compris l'établissement duquel la personne relève, ainsi que sur toute doctrine, tout dogme ou toute opinion ;
- (d) de participer librement aux activités d'organisations professionnelles ou d'organisations académiques.

Il doit s'exercer en conformité avec les normes d'éthique et de rigueur scientifique généralement reconnues par le milieu universitaire et en tenant compte des droits des autres membres de la communauté universitaire.

En reconnaissant, en promouvant et en protégeant la liberté académique universitaire, cette politique soutient la mission de l'Université, laquelle comprend la production et la transmission de connaissances par des activités de recherche, de création et d'enseignement et par des services à la collectivité.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la section [Liberté académique universitaire](#).

Politique no 16 visant à prévenir et combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour consulter la politique no 16

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir de l'aide, faire une divulgation ou une plainte

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour obtenir la liste des services offerts à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM

<https://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514-987-3185
Local DS-2110

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM

514 987-0348
calacs@uqam.ca
<http://trevepourelles.org>

Service de la prévention et de la sécurité

514-987-3131

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiant.e.s en situation de handicap

Politique. Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiant.e.s en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Responsabilité de l'étudiant.e. Il incombe aux étudiant.e.s en situation de handicap de rencontrer les intervenant.e.s (conseiller.ère.s à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiant.e.s en situation de handicap, professeur.e.s, chargé.e.s de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Service d'accueil et de soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap. Le Service d'accueil et de soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiant.e.s. Il est fortement recommandé aux de se prévaloir de ces services afin de réussir ses études, sans discrimination. Pour plus d'information, visiter le site de ce service : <https://services.uqam.ca/services-offerts/soutien-aux-etudiants-en-de-situation-handicap/> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Il est important d'informer le SASESH de votre situation le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Par courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : <https://vie-etudiante.uqam.ca/>

Politique no 42 sur le harcèlement

L'Université du Québec à Montréal (ci-après, l'« Université ») reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

Toutes, tous sont susceptibles de subir du harcèlement. L'Université reconnaît que le harcèlement est majoritairement dirigé à l'endroit de certains groupes. Il s'agit notamment des femmes, plus particulièrement lorsque leur vécu se situe à l'entrecroisement de plusieurs formes de discrimination, des personnes issues des minorités sexuelles ou de genre, des communautés racisées ou ethничisées, des communautés autochtones, des étudiantes, étudiants internationaux, ainsi que des personnes en situation de handicap. L'Université s'engage donc à tenir compte de leurs besoins spécifiques.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université croit que la collaboration de chaque personne et de chaque groupe de la communauté universitaire est essentielle pour favoriser la création d'un tel milieu et, en ce sens, elle compte sur la contribution de chaque personne.

L'Université juge que toute forme de harcèlement porte atteinte à la dignité et à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne.

L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source.

Pour plus de détails, consultez la politique complète : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_42.pdf

Monitorat de programme

Le département d'informatique offre un service gratuit d'aide à la réussite s'adressant plus particulièrement aux étudiant.e.s du baccalauréat et du certificat en informatique. Il concerne principalement les cours de base comme INF1070, INF1120, INF1132, INF2120 et INF2171, mais, selon la connaissance du moniteur ou de la monitrice, un support dans d'autres cours peut également être offert.

Objectifs. Permettre aux étudiant.e.s de :

- Bénéficier d'un encadrement par les pairs ;
- Recevoir un suivi personnalisé en cas de difficulté ;
- Profiter d'un soutien supplémentaire à la matière vue en classe ;
- Obtenir un support technique sur les technologies, les outils, les bibliothèques et les cadricks utilisés dans les cours (installation, configuration, utilisation)

Informations.

- Voir <https://info.uqam.ca/aide/> pour la grille horaire et tous les détails
- Le service est généralement disponible à partir de la deuxième semaine
- D'autres plages horaires pourraient être ajoutées en cours de session selon les besoins
- Clavardage en direct : ~aide (Mattermost)